

CQP Aide dentaire

RNCP23708 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	331s
Code(s) ROME	J1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3255 — Cabinets dentaires
Date d'échéance	25/07/2020

Certificateur(s)

ASS PR PARITARISME DS LES CABINETS DENT LIBERAUX · SIRET : 50030725100024

Commission paritaire nationale emploi formation professionnelle des cabinets dentaires (CPNE - FP) - Association pour le paritarisme dans les cabinets dentaires libéraux (APCDL)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du certificat est amené à réaliser les activités suivantes:

- Gérer le risque infectieux en cabinet dentaire
- Gérer les stocks de consommables médicaux dentaires en garantissant la traçabilité
- Appliquer les règles de sécurité au sein d'un cabinet
- Organiser le poste de travail en fonction des principes de l'ergonomie
- Appliquer les procédures d'hygiène obligatoires dans un cabinet dentaire
- Saisir les rendez-vous sur un agenda
- Gérer en temps réel les incidents de programmation de rendez-vous
- Communiquer par téléphone
- Prendre et transmettre les messages

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Gérer la chaîne de stérilisation
- Gérer les déchets
- Gérer les stocks des consommables médicaux
- Appliquer les règles de sécurité à partir du document unique adapté aux cabinets dentaires
- Organiser le poste de travail en fonction des principes de l'ergonomie
- Appliquer les procédures d'hygiène obligatoires et spécifiques à un cabinet dentaire
- Communiquer par téléphone
- Formaliser une grille d'identification des urgences dentaires

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'aide dentaire exerce dans des cabinets dentaires quelle que soit leur taille : petites ou grosses structures

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
assistant médical ou médico-social
secrétariat

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer les activités d'aide dentaire, il faut être titulaire d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) délivrée par un organisme habilité, conformément à l'arrêté du 3 mars 2006.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	VOX60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	61 987
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	VOX60 — Aides-soignants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

La présidence nationale du jury est assurée par la présidence de la CPNEFP dentaire et la présidence de l'APCDL

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury validé par la CPNEFP et composé de 3 membres : 1 employeur en exercice (ou retraité depuis moins de 2 ans), 1 salarié titulaire de la certification d'assistant dentaire en exercice (ou retraité depuis moins de 2 ans), 1 tiers habilité (spécialiste de l'analyse du travail ou de l'ingénierie des compétences)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	25/07/2020
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23708/>